



Licence professionnelle Métiers de la gestion et de la comptabilité : comptabilité et paie

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Métiers de la gestion et de la comptabilité : comptabilité et paie. 2017, Université de Picardie Jules Verne - UPJV. hceres-02027686

HAL Id: hceres-02027686

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02027686>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Rapport d'évaluation

Licence professionnelle Métiers de la gestion et de la comptabilité : comptabilité et paie

Université de Picardie Jules Verne

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2016-2017

sur la base d'un dossier déposé le 13 octobre 2016

Champ(s) de formations : Sociétés, normes, organisations, territoires

Établissement déposant : Université de Picardie Jules Verne

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Présentation de la formation

Ouverte à la rentrée universitaire 2014-2015, la licence professionnelle (LP) *Management des organisations métiers de la gestion et de la comptabilité : comptabilité et paie* (MGCCP) a pour objectif de renforcer les compétences et connaissances des étudiants titulaires d'un Bac+2 dans les métiers de la comptabilité et de la paie afin d'accélérer leur insertion professionnelle. Afin d'atteindre cet objectif de professionnalisation, la formation est exclusivement proposée en formation par alternance (contrat de professionnalisation et contrat d'apprentissage). La formation est organisée en trois blocs : connaissances fondamentales liées au domaine de spécialisation (320 heures), compétences transversales (130 heures), projet tuteuré et mémoire. Le bloc connaissances fondamentales comprend trois unités d'enseignement (UE) : Comptabilité et paie (UE1), Notions juridiques (UE2), Notions transversales (UE3).

La formation entretient des liens étroits avec des entreprises, et des cabinets d'expertise comptable fortement impliqués dans le recrutement d'étudiants dans le cadre leur alternance et dans les enseignements.

Les cours sont effectués sur le site de Beauvais de l'Institut universitaire de technologie (IUT) de l'Oise en présentiel.

Analyse

Objectifs
<p>La LP MGCCP a pour objectif de permettre aux étudiants d'acquérir les compétences et connaissances nécessaires à l'exercice des métiers au cœur de l'expertise comptable. S'inscrivant dans une logique d'insertion professionnelle rapide des diplômés, la formation vise ainsi à consolider les connaissances des étudiants sur les problématiques comptables, juridiques, fiscales, sociales et paie afin de former des collaborateurs compétents de cabinets d'expertise comptable, de centres de gestion, de directions administratives, comptables et financières de PME.</p> <p>Les objectifs de la formation sont clairs, pertinents et conformes aux besoins et attentes du monde professionnel. Les connaissances et les compétences attendues des étudiants à l'issue de la formation sont précisément détaillées. Les emplois visés à l'issue de la formation correspondent bien à ce que l'on peut attendre d'une formation de ce type. L'ensemble est très satisfaisant.</p>
Organisation
<p>La formation est organisée sur 23 semaines de cours à l'IUT et une période de présence en entreprise pensée en cohérence avec le calendrier des obligations comptables. Elle débute par une UE 0 de 30 heures qui permet une mise à niveau des étudiants. Trois UE permettent d'acquérir les connaissances fondamentales : Comptabilité et paie (UE1), Notions juridiques (UE2), Notions transversales (UE3). L'UE1 portent sur les compétences en matière de techniques comptables : Comptabilité (100 heures, 10 crédits européens (ECTS) et Paie (60 heures et 6 ECTS).</p>

<p>Au global, la structure de la formation, les enseignements et les modalités d'organisation, permettent une réelle acquisition des connaissances et compétences pouvant contribuer à atteindre l'objectif de professionnalisation rapide qu'elle se fixe dans ses objectifs. Les crédits européens sont bien affectés. La formation permet aux étudiants de prétendre aux métiers et aux emplois indiqués dans la fiche du répertoire national de la certification professionnelle (RNCP). L'organisation de la formation est très satisfaisante.</p>
<p>Positionnement dans l'environnement</p>
<p>La LP MGCCP a des liens étroits avec les acteurs de son environnement socio-économique notamment ceux du domaine de l'expertise comptable. D'ailleurs sa création initiale sous la forme d'un diplôme d'université (DU) avait été favorisée par ces professionnels. Au niveau local, la LP MGCP est la seule LP permettant de former à tous les métiers de base de l'expertise comptable : comptabilité, social, fiscalité, paie. En effet, les autres formations (dispensées par le centre national des arts et métiers ou l'organisme privé de formation PROMEO de l'Union des industries et métiers de la métallurgie) sont spécialisées pour les métiers « gestion de la paie et du social ». En termes de recherche, la formation est adossée au laboratoire CRIISE (Centre de recherche sur les industries et les institutions d'Amiens, EA4286). Le dossier indique la liste des entreprises ou cabinets d'expertise comptable qui recrutent des apprentis. Tout ceci est satisfaisant et renforce la position de la formation dans son environnement socio-économique. Par ailleurs, au regard de sa jeunesse, certaines de ses relations vont se structurer progressivement.</p>
<p>Equipe pédagogique</p>
<p>La formation s'appuie sur une équipe pédagogique diversifiée, dont la composition, les compétences et le fonctionnement sont clairement établis. Cette équipe comprend 3 maîtres de conférences (MCF) qui assurent 14,5 % des enseignements, 2 professeurs certifiés du secondaire (PRCE) qui assurent 23 % des cours et des praticiens 62,5 % des cours. On note l'absence d'enseignants-chercheurs en sciences de gestion dans l'équipe, seul un maître de conférences en sciences économiques est membre de cette équipe. Les professionnels de l'équipe pédagogique exercent dans des secteurs correspondant aux domaines d'activité de la licence professionnelle, avec un niveau de responsabilités adapté, ils s'investissent de façon importante dans la vie de la formation. Cette place accordée aux professionnels dans l'équipe pédagogique est conforme aux objectifs de professionnalisation de la formation. La formation est pilotée par une enseignante certifiée en économie et gestion (PRCE) de IUT de l'Oise qui implique les diverses parties prenantes dans le cadre d'un conseil de perfectionnement qui se réunit deux fois par an. Les échanges et interactions entre les membres de l'équipe pédagogiques sont importants.</p>
<p>Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études</p>
<p>La formation a été créée avec un effectif volontairement plafonné à 15 étudiants sur les premières années afin de faciliter leur suivi, l'obtention de contrats d'apprentissage et leur insertion. Sur les deux premières années de création, l'attractivité de la formation s'est renforcée avec un nombre de candidatures plus important et diversifié. Le poids des étudiants titulaires d'un brevet de technicien supérieur (BTS) a augmenté au détriment de ceux titulaire du diplôme universitaire de technologie (DUT). En effet, les étudiants titulaires d'un BTS représentent 85 % des inscrits dans la dernière promotion (2015-2016) contre 57 % l'année précédente, et les étudiants titulaires d'un DUT 16 % contre 43 % l'année précédente. Bien qu'une passerelle existe pour les étudiants de deuxième année de licence (L2), aucun étudiant ayant ce profil n'a été recruté depuis l'ouverture de la formation. Des efforts de communication devront être entrepris en direction des étudiants de L2. Les taux de réussite sont excellents. En ce qui concerne les taux d'insertion professionnelle, ils sont très satisfaisants pour la première année. En effet, 25 % des diplômés sont en contrat à durée indéterminée (CDI), plus de 58 % en contrat à durée déterminée (CDD), 8 % sans emploi et 8 % en réorientation vers une autre filière. Ces chiffres, en soi, sont peu significatifs au regard de la jeunesse de la formation. Ceci dit, l'insertion professionnelle observée pour la première promotion d'étudiants diplômés est très encourageante.</p>
<p>Place de la recherche</p>
<p>La place de la recherche est faible. Mais, compte tenu de l'objectif d'insertion professionnelle rapide visé, cette faiblesse peut être relativisée car il existe quelques éléments qui font que la recherche n'est pas totalement absente de la vie de la formation. En effet, les enseignants-chercheurs intervenants dans formation malgré leur faible représentation au sein de l'équipe pédagogique sont membres du CRIISEA (centre de recherche sur les industries et les institutions d'Amiens, EA4286) ou du MIS (modélisation, information et systèmes, EA 4290). Les étudiants ont un cours de méthodologie assuré par un MCF en sciences économiques. Les étudiants produisent « un mémoire » dans le cadre de leur projet tutoré et un autre dans le cadre de leur alternance mais faute d'un réel travail de revue de la littérature théorique, ce rendu s'apparente dans les faits à un rapport et non à un mémoire.</p>

Place de la professionnalisation
<p>La professionnalisation est au cœur de la LP MGCCP. Divers dispositifs sont déployés afin de renforcer sa place dans la formation des étudiants. D'abord la formation est proposée exclusivement en alternance (contrat d'apprentissage et contrat de professionnalisation) et l'équipe pédagogique est majoritairement composée de professionnels qui dispensent les enseignements les plus techniques. De même, les enseignements sont centrés sur les cours fondamentaux nécessaires à l'exercice des différents métiers de la fonction comptable, fiscale et gestion de la paie. Le temps de présence en entreprise est adossé aux périodes de forte activité dans les cabinets d'expertise comptable et dans les entreprises (production des divers déclarations fiscale, sociale, fiche de paie ou arrêté comptable). Les contacts avec le milieu socio-économique sont importants et riches, mais ils semblent rester à un stade informel, étroitement liés aux personnes. La piste d'un partenariat plus formalisé serait à explorer (notamment avec l'ordre des experts comptables cité de façon récurrente).</p> <p>D'autres dispositifs tels que les cours de langue (anglais) ou informatique contribuent également à renforcer la professionnalisation des étudiants.</p> <p>Le fiche RNCP ainsi que l'annexe descriptive du diplôme sont clairement remplis et leur contenu est conforme en tout point aux objectifs et métiers visés par la formation. L'ensemble est satisfaisant.</p>
Place des projets et des stages
<p>Les projets tutorés tiennent une place importante au sein de la LP MGCCP. Les enjeux en termes de savoir-faire et de savoir-être sont clairement exprimés mais les conditions de suivi et les attendus de ceux-ci ne sont pas précisés.</p> <p>La formation étant proposée exclusivement en alternance, les étudiants ne font pas de stage mais sont accueillis par les entreprises durant toute l'année universitaire suivant un rythme conforme aux exigences des cabinets comptables et des services paie. L'alternance fait l'objet d'un suivi rigoureux par un binôme tuteur universitaire, tuteur entreprise. Des visites et des points de situation pour évoquer l'évolution de l'étudiant en entreprise sont organisés.</p> <p>L'alternance et le projet tutoré donnent lieu chacun à la production d'un rapport qui fait l'objet d'une soutenance devant un jury. L'étudiant doit obtenir une moyenne d'au moins 10 sur 20 pour les unités d'enseignements relatifs aux projets tutorés et à l'alternance pour valider l'année. Les nombres d'ECTS affectés aux projets tutorés et au mémoire sont satisfaisants.</p> <p>On peut juste regretter que les conditions de suivi des projets tutorés et d'évaluation du rapport produit ne soient pas précisées de façon claire.</p>
Place de l'international
<p>La dimension internationale de la LP MGCCP est en adéquation avec son ancrage territorial. Cette dimension est satisfaisante au regard d'une formation n'ayant pas une finalité internationale.</p> <p>L'international ici se traduit dans la place accordée à l'apprentissage de l'anglais. En effet, le volume horaire consacré à l'anglais est satisfaisant (40 heures). Les étudiants bénéficient également d'une initiation aux documents comptables en anglais.</p> <p>De même, il y a un nouveau dispositif mis en place afin de permettre aux étudiants d'effectuer un stage linguistique de deux à quatre semaines en Angleterre. Ce stage est organisé par le biais du centre de formation des apprentis (CFA) et les étudiants peuvent bénéficier d'une bourse de 150 euros. Aucun étudiant de la formation n'a pour le moment bénéficié de ce dispositif.</p>
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite
<p>Le recrutement dans la LP MGCCP est sélectif. Le dossier ne précise ni les modalités, ni les critères de recrutement des étudiants. On observe néanmoins une double procédure de sélection car les étudiants ne sont réellement admis à suivre la formation qu'une fois leur contrat d'alternance signé par l'entreprise. Ceci explique d'ailleurs les effectifs définitifs à 12 alors que 15 étudiants sont recrutés. Ce dispositif est satisfaisant et explique le niveau des taux de réussite.</p> <p>De même on note que des passerelles existent pour accueillir les étudiants de L2, mais pour le moment aucun étudiant ayant ce profil n'a été accueilli.</p> <p>Pour l'aide à la réussite, les étudiants bénéficient d'un suivi de proximité : accompagnement pour trouver un contrat d'alternance, ateliers curriculum vitae (CV), UE de mise à niveau en début de formation, conférences, visites d'entreprises, conseils personnalisés délivrés par les enseignants tout au long de l'année mais également lors d'une pré-rentrée en juin, politique d'animations autour de la professionnalisation des étudiants, cours en ligne.</p>
Modalités d'enseignement et place du numérique
<p>Les cours sont effectués en présentiel à l'IUT de l'Oise sur le site de Beauvais. Ils sont dispensés sous forme de cours qui donnent les éléments conceptuels et théoriques et de travaux dirigés qui permettent de préciser les concepts dans le cadre d'exercices d'application.</p> <p>Le dispositif de validation des acquis de l'expérience (VAE) n'existe pas au regard de la jeunesse de la formation. La formation continue existe par le biais des contrats de professionnalisation.</p>

<p>Aucun étudiant ayant une contrainte particulière n'a été accueilli. La place du numérique se traduit dans l'usage de l'environnement numérique de travail (ENT) et des ressources en ligne. On note également que les étudiants bénéficient de formation sur des logiciels métiers spécifiques (logiciels de comptabilité et de paie). Ceci est satisfaisant.</p>
<p>Evaluation des étudiants</p>
<p>L'évaluation des étudiants est bien organisée. La constitution, le rôle et les modalités de réunion des jurys d'examen sont détaillés et cohérents par rapport à l'organisation de la formation. Les conditions d'évaluation et de délivrance des ECTS sont satisfaisantes. Les ECTS attribués aux différents UE sont également pertinents et cohérents avec les objectifs de la formation. Les dispositifs relatifs aux modalités de contrôle de connaissances permettent aux étudiants de garder l'avantage des UE ou disciplines dans lesquelles ils ont déjà la note de 8/20. Les compensations sont possibles à l'exception de l'ensemble « projets tutorés et rapport », pour lequel les étudiants doivent obtenir une moyenne minimum de 10/20 pour valider le diplôme. Le nombre d'ECTS cumulé est conforme à ce qu'il faut pour valider l'année. Les règles et pratiques d'évaluation n'appellent aucune remarque particulière et sont satisfaisants. Les règles de délivrance du diplôme sont précisées dans le supplément au diplôme et elles sont conformes à la réglementation.</p>
<p>Suivi de l'acquisition de compétences</p>
<p>Le suivi de l'acquisition des compétences s'appuie sur différents dispositifs : les visites d'entreprise lors de l'apprentissage, la grille d'évaluation de la fin d'alternance à renseigner par le tuteur entreprise, les projets tutorés, les contrôles de connaissances. L'annexe descriptive du diplôme, le supplément au diplôme, la fiche RNCP sont disponibles dans le dossier, ils sont bien renseignés et apportent toutes les informations nécessaires au suivi des compétences acquises par des étudiants. La plateforme de suivi de l'alternance de l'UPJV sert de support pour les rapports de visite, ce qui normalement permet aux étudiants de s'informer sur les connaissances acquises en entreprise. Cependant, le dossier n'apporte pas plus de précisions sur le rôle et les fonctions de cette plateforme.</p>
<p>Suivi des diplômés</p>
<p>Le suivi des diplômés est directement réalisé par la responsable de la formation à travers un email envoyé aux étudiants. Ceci ne pose aucune difficulté au regard de l'effectif limité de la première promotion. D'ailleurs le taux de réponse est de 100 % et les informations disponibles dans le dossier donnent des précisions sur le type de contrat obtenu (CDD ou CDI). Ils n'informent pas sur l'emploi occupé, les fonctions exercées, l'adéquation de ceux-ci avec les objectifs de la formation, le temps mis par les étudiants pour trouver leur premier emploi, le niveau de rémunération moyen etc. En conséquence, un dispositif plus formalisé mériterait d'être mis en place pour les prochaines années à travers la création d'un questionnaire plus complet qui pourrait faciliter ensuite le pilotage de la formation et qui contiendrait les informations telles que : le salaire moyen, le délai pour trouver le premier contrat, le type de contrat, le niveau de responsabilités, les missions, etc.</p>
<p>Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation</p>
<p>La LP MGCCP dispose d'un conseil de perfectionnement qui se réunit deux fois par an. Son rôle est pertinent, et sa composition est satisfaisante car il permet une représentation de la totalité de l'équipe pédagogique et des étudiants. Il contribue ainsi à l'amélioration du fonctionnement de la formation, notamment à travers le dispositif d'autoévaluation. L'autoévaluation de la formation est réalisée à travers un questionnaire transmis aux étudiants. Cette enquête porte sur l'évaluation des enseignements. Ce dispositif d'évaluation des enseignements est complété par des éléments d'appréciation recueillis à de façon informelle ou lors de rencontre avec les tuteurs en entreprise ou dans le cadre d'échanges avec les étudiants. Ceci a permis de faire évoluer des cours ainsi que le rythme de l'alternance ou encore le contenu du cours d'informatique. Le dispositif d'auto-évaluation est satisfaisant.</p>

Conclusion de l'évaluation

Points forts :

- Cette formation exclusivement en alternance est bien positionnée dans son environnement socio-économique, ce qui se traduit par des partenariats très développés, une forte implication des professionnels dans les enseignements et un taux élevé d'insertion professionnelle.
- La structure de la formation est cohérente ; le pilotage de la formation est de qualité dans les différents aspects : modes de sélection et taux de réussite, animation de l'équipe pédagogique et dispositif d'auto-évaluation.

Points faibles :

- L'équipe pédagogique ne comprend aucun enseignant-chercheur en sciences de gestion, ce qui ne facilite pas la mise en place de passerelle avec les L2, voire l'attractivité auprès d'étudiants de DUT.
- Le dispositif de suivi des diplômés n'est pas clairement formalisé.
- Les modalités de suivi des projets tutorés ne sont pas précisées.

Avis global et recommandations :

La formation délivrée exclusivement en formation alternance a des objectifs en parfaite adéquation avec les attentes du monde professionnel. Sélective à l'instar de la plupart des licences professionnelles, cette formation présente un taux de réussite très satisfaisant doublée d'une insertion professionnelle très encourageante des diplômés de la première promotion. Elle dispose d'un conseil de perfectionnement et d'un dispositif d'auto-évaluation efficaces permettant de faire évoluer la formation.

Pour conforter les points forts de cette formation, il serait judicieux que l'équipe pédagogique intègre au moins un enseignant chercheur en sciences de gestion.

De même, cette formation étant récente (ouverture en 2014), certaines améliorations sont possibles, par exemple en précisant les modalités de suivi des projets tutorés, et en formalisant le dispositif de suivi des diplômés pour garantir sa pérennité.

Observations de l'établissement



Amiens, le 13 mars 2017

**Direction de la Scolarité
et**

de la Vie de l'Étudiant

Chemin du Thil

80025 AMIENS Cedex 1

☎ 03-22-82-72-52

e-mail : franck.dibitonto@u-picardie.fr

Monsieur le Président

HCERES

2 Rue Albert Einstein

75013 PARIS

Objet : Réponse officielle évaluation

LICENCE PROFESSIONNELLE MÉTIERS DE LA GESTION ET DE LA COMPTABILITÉ :
COMPTABILITÉ ET PAYE

Vos Réf **C2018-EV-0801344B-DEF-LP180013643-018683-RT**

Monsieur le Président,

Je tiens tout d'abord au nom de l'Université de Picardie Jules Verne et en particulier au nom du directeur de l'IUT de l'Oise à vous remercier pour la qualité du rapport d'évaluation.

A la suite de la transmission du rapport d'évaluation, le Directeur, les responsables de formation et moi-même tenons de souligner que domaine de recherche d'un des trois enseignants-chercheurs intervenant dans la formation est proche du domaine des sciences de gestion. Malgré cela, nous nous efforcerons de renforcer l'équipe pédagogique enseignante par des enseignants-chercheurs en 06.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sincères salutations.

**Le Président de l'Université
de Picardie Jules Verne**

Mohammed BENLAHSEN